

LA DANSE, LE NUMERIQUE ET L'IMAGE AU SERVICE DE
L'ACTION CULTURELLE

Programmes Art-danse, outils et ressources

COMPTE RENDU et BILAN DE LA JOURNEE DU 6 février 2015
AU CND DE PANTIN

Contact : Julie Charrier juliecharrierduret@gmail.com

PERSONNES PRESENTES :

ACCN

*Julie Charrier, chargée de la numérisation
juliecharrierduret@gmail.com

CDC Toulouse

*Pethso Vilaisarn, responsable des relations publiques et de l'action culturelle au CDC
p.vilaisarn@cdctoulouse.com

CND

*Agnès Bretel, conseillère pédagogique, responsable du pole (EAC / ECC)
agnes.bretel@cnd.fr

*Edith Girard, chargée de coordination Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC)
edith.girard@cnd.fr

*Brigitte Hyon, directrice du département Formation pédagogie, Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC)
brigitte.hyon@cnd.fr

DGCA

*Maxime Fleuriot, Chargé de mission sur les enseignements, la recherche, la diffusion et la culture chorégraphiques
maxime.fleuriot@culture.gouv.fr

*Christine Graz, Inspectrice de la création artistique, collège danse
christine.graz@culture.gouv.fr

*Floriane Mercier, Chef du Bureau de l'Education Artistique et des Pratiques Amateurs
floriane.mercier@culture.gouv.fr

Lycée Charles de Gaulle

*Michel Barreiros
Professeur d'EPS, professeur de Danse
michel.barreiros@ac-creteil.fr

06 85 42 33 12

*Lucie Sertillange
Professeur d'EPS, professeur de Danse
luciesertillange@yahoo.fr

Ministère de l'Éducation Nationale

*Michèle Jeanne Rose, Inspectrice générale EPS-Art danse
michele.jeanne-rose@education.gouv.fr

ORDRE DU JOUR

I. Introduction

Julie Charrier, ACCN

Page 4

II. Etat des lieux d'un enseignement artistique à l'école

* Floriane Mercier, DGCA

Page 5

III. Présentation des programmes du côté de l'Education Nationale

*Michèle Jeanne Rose, Education Nationale

Page 7

IV. Mise en pratique des programmes du côté des lycées

* Michel Barreiros et Lucie Sertillange, Lycée Charles de Gaulle

Page 12

V. Mise en pratique des programmes du côté des structures relais

*Pethso Vilaisarn, CDC Toulouse

Page 13

° BILAN DE LA JOURNEE

Page 14

° LEXIQUE DES OUTILS

Page 18

° LEXIQUE DES INSTITUTIONS

Page 21

I-INTRODUCTION

Julie Charrier, chargée de la numérisation pour l'ACCN

Le but de cette journée est de se réunir pour avancer ensemble sur les questions de la ressource audiovisuelle et numérique au service de l'action culturelle et ce, afin d'optimiser les outils, de fluidifier les réseaux et de coordonner les acteurs permettant de servir au mieux la danse dans les programmes d'Education Artistique et culturelle au sens large.

C'est dans la lignée du chantier de numérisation des fonds d'archives audiovisuelles chorégraphiques et forts du réseau constitué, que la DGCA (délégation à la danse), le CND et l'ACCN ont souhaité poursuivre cette réflexion.

Des journées interprofessionnelles réunissent ainsi plusieurs fois par an, en petit comité, des médiateurs spécialisés.

Après avoir fait le tour des outils du point de vue des utilisateurs et des producteurs de contenus audiovisuels permettant de soutenir la formation du regard dans le champ chorégraphique, nous nous sommes ensuite interrogés sur la façon de relayer ces outils, cette ressource auprès des réseaux amateurs.

Une grande journée a été organisée le 2 juin dernier à la Maison de la danse pour évoquer la danse au regard des nouvelles pratiques du numérique et de l'audiovisuel.

Vous trouverez les comptes rendus de ces journées dans l'espace <http://aset.cnd.fr/ressources/spip.php?article158>

Pour cette cinquième journée, nous souhaitons nous pencher plus précisément sur les ressources pouvant enrichir et accompagner les programmes des classes Art-danse.

Dans un premier temps nous chercherons à comprendre les liens entre les différents acteurs tant du côté Education que du côté Culture.

Puis nous nous intéresserons à ce qui est disponible actuellement et à ce qui a été proposé pour accompagner le programme actuel.

Enfin nous profiterons de cette table ronde pour échanger entre les différentes personnes et institutions concernées, tracer des projections autour des futurs programmes de cette option.

Proposé sur le cycle terminal pour deux ans, et plus particulièrement sur la filière littéraire, l'enseignement Art-danse articule pratique chorégraphique et culture artistique, sans pour autant s'inscrire dans une logique de pré-professionnalisation.

A ne pas confondre donc avec les TMD (les bacs technologiques Musique, danse)

Il pourrait plutôt s'inscrire comme un aboutissement du parcours artistique à l'école en replaçant la danse au cœur de l'histoire des arts en proposant un enseignement équilibré entre pratique du regard et pratique corporelle.

L'enseignement Art-danse, touche une population réduite, c'est environ 2 000 élèves, dont près de 400 en terminale littéraire, les autres inscrits dans d'autres séries scientifiques, économiques ou technologiques suivent un enseignement

facultatif, et passent des épreuves de pratique chorégraphique et de culture artistique au baccalauréat.

Comment faire en sorte que cette option soit mieux connue et que les effectifs soient maintenus tout au long du cycle terminal.

Une étude a été menée en 2014 sur l'ensemble des options au lycée et donc sur les options Art-danse et va nous être présentée par Floriane Mercier.

II. ETAT DES LIEUX D'UN ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AU LYCEE

Floriane Mercier, chef du Bureau de l'Education Artistique et des Pratiques Amateurs de la Délégation à la Danse

La DGCA a été missionnée en collaboration avec l'E.N sur un état des lieux des enseignements artistiques au lycée et particulièrement ceux où le Ministère de la Culture est particulièrement impliqué, la danse, le théâtre, le cinéma.

En effet, la danse se situe comme le théâtre et le cinéma au sein des enseignements dits non partenariaux soutenus par le Ministère de la Culture contrairement aux arts plastiques et à la musique qui sont eux enseignés au sein de l'Education Nationale.

Ce suivi de l'enseignement artistique avait été un peu perdu par la partie centrale du Ministère de la Culture, la remontée se faisait régulièrement via les DRAC mais le lien plus fin de connaissance de ces enseignements avait été un peu perdu.

Il y a eu une interpellation de la Ministre pour retravailler cette question là et notamment dans ce contexte qui a été souligné du parcours d'enseignement artistique et culturel.

Donc une volonté de resituer les entités concernées, leur place, leur rôle, leur action. Un groupe de travail a été mis en place permettant une remontée quantitative d'information sur ces enseignements qui ont permis d'avoir un état des lieux en cours de finalisation.

Pour la danse, elle représente à peu près 3% des options obligatoires et 1% des options facultatives. On voit très clairement que c'est la discipline minoritaire, sachant que la discipline majoritaire sont les arts plastiques devant le théâtre, puis le cinéma et la musique.

Le montant moyen d'attribution de la DRAC toutes options confondues est de 12000€ par an pour les options obligatoires et de 2500€ pour les options facultatives. Le montant total des financements DRAC est environ de 3, 7 millions sur les options obligatoires et de 1 million sur les options facultatives.

Ces montants ne sont pas négligeables et c'est pour cela que cet état des lieux tant quantitatif que qualitatif avait son importance. Le groupe de travail a choisi de cibler les retours plus précis sur les régions Languedoc Roussillon, PACA, Pays de la Loire, Lorraine et Limousin.

Ces groupes de travail réunissent les collègues de l'Education Nationale, les inspecteurs et les DAAC en charge de ces options là, les structures culturelles et puis les relais des DRAC.

Ce qui remonte c'est le lien perdu, depuis la réforme des lycées, entre les classes de seconde et de première, terminale on remarque de ce fait une perte de vivier issu de la seconde. En sachant qu'il y a quand même une partie des DRAC qui continuent à donner la même enveloppe pour les secondes où l'enseignement prend du coup des formes un peu hybrides.

On remarque aussi que dans l'enseignement de la danse, les profils des acteurs sont variés : il n'y a pas que des chorégraphes et des interprètes, il y a aussi des chercheurs, des conférenciers.

Et que l'organisation en triptyque est propre à la danse : lycée, théâtre, structure culturelle.

Des problématiques sont récurrentes :

Le fait que ces options soient seulement accessibles via la filière L et en même temps ces options sont indispensables à cette filière qui serait autrement mise en danger.

Le problème des équipements dans les lycées, très vrai pour la danse et le cinéma, vrai pour le théâtre.

L'étude a souligné tout de même un gros effort sur les équipements porté par les Conseils Généraux, espaces vastes, chauffés et éclairés pour pratiquer la danse dans de bonnes conditions.

Pour contrer l'idée reçue que 5 millions dépensés pour si peu d'élèves posent question, on remarque que ces options sont capitales pour les élèves en décrochage et qu'elles font levier dans la vie culturelle et artistique des établissements.

Ces options vivent grâce à l'implication remarquable des professeurs qui les portent.

Sur les programmes du bac danse proprement dit puisque c'est l'objet de cette rencontre, il n'y a pas eu dans ces observations de débats autour des choix contrairement au bac théâtre où certains choix font débat.

L'étude rapporte l'importance des formations nationales pour les professeurs qui sont des lieux de dialogue très importants. Il y a cependant peu de moment de mixité entre les différents acteurs.

Echanges entre Michel Barreiros, Christine Graz, Brigitte Hyon autour du manque de temps de rencontre et de réflexion offert aux différents acteurs des options Art-danse.

Il existe des formations nationales pour les enseignants mais c'est aujourd'hui la première fois que une institution comme le CND convoque les structures culturelles porteuses des options Art-danse et les enseignants. Ce temps de mixité n'existe pas. Le problème est principalement d'ordre financier, il faut prendre en charge les défraiements, les transports et l'accès à l'information autour de ces journées.

Il existe des formations en région, par exemple en Languedoc-Roussillon, 2 jours (option obligatoire et facultative). Ces journées sont dissociées car les programmes sont différents.

On remarque aussi que les PREAC sont de bons relais de formation et le réseau des PREAC danse (6 en France) est bien organisé et assez riche. Ces temps de formations permettent de relier des acteurs issus d'autres enseignements comme les médiateurs, des artistes.

Floriane Mercier

On a recensé 839 options obligatoires 685 financées par les DRAC (danse, cinéma, théâtre, cirque)

Il est extrêmement compliqué d'obtenir des chiffres « propres » de faire converger les remontées venues des DRAC et des rectorats. Sur les options obligatoires, nous y arrivons à peu près par contre sur les optionnelles, c'est très compliqué.

III. PRESENTATION DES PROGRAMMES DU COTE DE L'EDUCATION NATIONALE

Michèle Jeanne-Rose, Inspectrice générale EPS-Art danse, Education nationale

Les chiffres de la rentrée 2013 comptabilisent pour les classes de seconde et pour la danse 1660 élèves sur 61 établissements pour le cycle terminal enseignement spécialisé : 575 élèves (moins 2 établissements, soit 40 élèves) 296 en première 279 en terminale pour le cycle terminal en enseignement facultatif : 680 élèves répartis dans 45 établissements

La danse, qui n'a pas d'enseignement en collège, doit trouver son public pour l'enseignement Art-danse, les orientations sont très personnelles, le public très divers.

Les ateliers de pratique artistique jouent des rôles très importants pour alimenter ces filières. Il faut penser en logique de bassin de formation : un lycée avec plusieurs collèges qui les alimentent. On remarque donc que en amont ces propositions de sensibilisation à la chorégraphie ne sont pas négligeables.

Ceci converge vers l'idée de parcours d'éducation artistique et culturelle.

Les difficultés de ces enseignements de spécialité artistique sont liées au fait que la filière littéraire n'est pas celle qui est choisie et réduit de fait l'adhésion à ces filières. Ces filières L jouent un rôle de remobilisation et surtout, ces options permettent de faire des ponts entre les différentes disciplines.

Le fait que ces enseignements proposent des expériences corporelles, permet aux élèves de dépasser certains problèmes liés à l'adolescence. Travailler autour de son propre corps et analyser le corps d'autrui permet de faire un travail sur soi, facilite le travail scolaire parce que l'on est mieux soi-même.

Certes la réforme des lycées a fait perdre des élèves mais cela leur permet de s'inscrire sur une année pour découvrir un univers et décider à la fin de cette année de ne pas poursuivre. Cette donnée est très importante en terme d'orientation des élèves.

Le texte qui définit la filière littéraire est le suivant : un esprit d'analyse et de synthèse, un goût affirmé pour la littérature, les langues, l'histoire, la géographie, les Arts. Son objectif est d'approfondir un esprit littéraire, l'analyse et la mise en perspective d'une œuvre. A cela s'ajoute une option artistique organisée autour de la pratique du regard et la pratique du corps. L'enseignement Arts-danse amène chaque lycéen à élargir son champ de réflexion sur les arts, il contribue à former un regard sensible et critique sur l'art chorégraphique d'hier et d'aujourd'hui.

La pratique corporelle permet de comprendre ce que l'on voit, au service de la compréhension de l'œuvre et ou de l'auteur. Les élèves de cette filière peuvent ne pas avoir de prérequis.

Le programme général du cycle terminal s'articule autour de 6 thématiques qui replacent la danse dans les arts. Le programme limitatif lui s'appuie sur des œuvres de référence choisies au niveau national. Les élèves doivent avoir conscience que ce qu'ils apprennent, s'inscrit dans une histoire et dans une culture chorégraphique.

L'enseignement Art-danse s'articule autour de trois pôles : œuvres du patrimoine, œuvres de référence nationale et œuvres autour de ce qui est proposé en région.

A ces œuvres doivent s'associer les ressources

Débat général

autour de cette question et des prochaines oeuvres choisies pour 2016, en particulier Biped de Merce Cunningham, pièce pour laquelle la négociation est en cours avec le Trust

Question posée sur la démarche qui n'a pas été menée auprès de Maguy Marin lorsque sa pièce May B. a été choisie en 2013.

Michèle Jeanne-Rose reprend sur la thématique de 2016 qui sera autour de Danse et nouvelles technologies, les pièces choisies permettront d'argumenter autour de ce thème.

La question de la consultation des compagnies concernées par les œuvres choisies et de la ressource disponible pour transmettre leur enseignement est reposée par plusieurs interlocuteurs.

Brigitte Hyon reformule la question : lorsque les choix des œuvres est fait, à quel moment, a-t-on accès à la ressource de l'œuvre telle que May B car il faut bien le dire quand même, Maguy ne souhaite pas transmettre les ressources qui concernent May B en dehors d'une transmission par les danseurs de la compagnie.

Agnès Bretel ajoute même que concernant la formation qui a été donnée l'année dernière pour les enseignants au CND, il y a eu une production de documents, des conférences et des interventions qui ont été transcrites mais pour lesquelles, il a été formellement stipulé, que seules les personnes qui ont participé à cette formation pouvaient y avoir accès. L'équipe du CND se dit démunie car des éléments ont été produits et ne peuvent pas être transmis.

Michèle Jeanne-Rose, atteste que ce problème est connu mais qu'il serait dommage de ne rien enseigner....de rester avec des programmes sans référence.

Elle ajoute qu'elle est restée un an à observer et que depuis 2 ans, elle essaie d'agir différemment.

Guillaume Siard, (chargé de l'action culturelle et de la médiation, CCN d'Aix en Provence) précise que le problème est le choix en amont des programmes des chorégraphes vivants et la question de comment associer à ce choix le chorégraphe vivant ?

Car parfois ce choix peut être pris par certains chorégraphes, certaines compagnies, certaines fondations comme une dépossession.

Les chorégraphes ont envie d'être associés à ces choix et de s'investir dans l'éducation artistique et culturelle et peut être que Maguy Marin avait une autre solution à proposer autour de cette œuvre là. Il faut que la documentation soit représentative de la sensation que les artistes ont de l'œuvre.

Michèle Jeanne-Rose entend bien elle ajoute que quand elle est arrivée il n'y avait pas de programme.

Le grand principe de l'enseignement est que les professeurs soient concepteurs de leurs cours. Donc ils peuvent effectivement se mettre en difficulté par rapport au droit d'auteur.

Guillaume Siard se permet d'insister sur le choix des œuvres au programme et non de œuvres citées par les professeurs au sein de leur cours.

Michèle Jeanne-Rose reconnaît que le regard de l'Education Nationale est posé sur l'intérêt pédagogique et d'exploitation plus que sur la question des normes et des règles

Guillaume Siard ajoute qu'il s'agit de dépasser la question des normes et des règles et prendre en considération que dans les CCN, il y a des équipes pédagogiques formées, que les chorégraphes ont un regard sur l'action artistique et culturelle. De ce fait, lorsqu'une œuvre est identifiée, il trouve incontournable aujourd'hui la consultation de ces référents pédagogiques ou du chorégraphe directement et afin de les associer à la réflexion, de construire la ressource ensemble, cela passe par un dossier pédagogique.

Christine Graz ajoute qu'il s'agit presque de nouveaux partenariats qu'il faudrait mettre en place...

Michèle Jeanne-Rose entend bien ce qui est pointé. Une demande plus grande de lien entre l'Education Nationale et les instances partenaires (les CCN et le CND) et un temps dégagé tous les ans pour se réunir et définir l'état de la ressource.

L'heure est venue d'avancer de façon plus évidente vers des partenariats qui est au cœur de la réflexion de l'E.N. Le fait d'entendre, se traduira par des actes. Dans le Ministère, il faut arriver à concrétiser cette volonté car c'est toute une machine à mettre en place.

Brigitte Hyon ajoute que dans tout ce qui se dit, se pose aussi la question de quelle œuvre choisir aujourd'hui par rapport au paysage chorégraphique. Est ce que l'on doit remonter dans le temps ou travailler sur des oeuvres actuelles ? Quelle légitimité de parler de Nikolaïs pour 2016, quel travail envisager par rapport à Nikolaïs et pourquoi Nikolaïs à l'heure actuelle dans le paysage chorégraphique et dans la façon de danser des gens qui sont au collège ou au lycée ? La question du bien fondé de Nikolaïs ou même de Cunningham peut se poser artistiquement et pédagogiquement.

Michèle Jeanne-Rose comprend que l'on se pose des questions et ajoute qu'il est intéressant de poser les fondements pour problématiser le présent. Le rôle de l'Ecole est d'être sur les fondements, les origines pour ensuite permettre de comprendre l'actuel. C'est la question de l'histoire. Les Corsino avaient d'ailleurs été évoqués pour rejoindre cette thématique. Ce qui n'empêche donc pas d'aller vers l'actuel.

Christine Graz confirme que l'idée était dans cette thématique Danse et nouvelles technologies de faire des allers retours et de révéler des problématiques dans les œuvres historiques comme contemporaines et de poser les questions suivantes : qu'est ce qui fait effet, qu'est ce qui reste vivant dans l'image ...

Brigitte Hyon comprend mais poursuit la question, au risque de paraître franco-française, de pourquoi Nikolaïs quand on a beaucoup de gens en France qui ont fait œuvre autour de cette question, à travers les vidéos danse ...

Michèle Jeanne-Rose répète que ce sont des œuvres de référence mais qui n'empêchent absolument pas les enseignants de les raccrocher à des œuvres proposées sur leur territoire.

Il faut dire pour revenir à la question de la chaîne de décision, que depuis deux ans l'inspection générale a beaucoup renoué avec le CND et le Ministère de la Culture, ce qui auparavant ne se faisait pas. On est dans un mouvement qui est long qui est lourd et qu'il faut porter.

Maintenant sur le choix des oeuvres, l'organisation des programmes se fera toujours dans l'idée du bac littéraire, du rapport à l'histoire, du rapports aux références, qui peuvent être contestées mais où il y aura toujours un espace de liberté pour aller vers les œuvres de son choix.

Une autre question est posée ici qui est celle du spectacle vivant et de la représentation des différents genres. Ce sont des sujets sur lesquels il faut réfléchir mais pour exister aujourd'hui et construire notre légitimité, il y a tout un chemin à parcourir.

Fanny Delmas (responsable de la médiation et de la formation au CCN de Montpellier) questionne autour d'un espace commun à trouver ou à créer pour mettre à disposition la ressource. Cet espace serait alimenté par des enseignants ou des structures culturelles. Pourrait il être hébergé par Eduscol ou par Numeridanse ?

Michèle Jeanne-Rose répond sur la question des besoins en ressource d'image et d'analyse et évoque qu'une collaboration et une production de dossiers a été recherchée avec Canopé. Mais actuellement, il n'y a plus de ressources humaines qui seraient dédiées à la rédaction de dossiers pédagogiques comme il y a quelques années. On pouvait avoir des enseignants détachés....

Julie Charrier précise qu'aujourd'hui les choses se font plus à la marge et pointe également le problème de la mise en réseau de l'information à travers l'exemple du web doc Sacré sacre qui est en libre accès sur Numeridanse mais qui n'est pas connu des enseignants par manque de communication vers ce réseau de public qui pourrait être intéressé.

Christine Graz ajoute qu'il y a un potentiel, dans le milieu culturel et artistique, énorme de personnes soit issues de compagnie, soit de la recherche en danse qui commence à se constituer, ces personnes peuvent nourrir de manière très précise l'enseignement. Alors comment créer l'articulation, est ce un problème de financement, comment faire que les choses se mettent en place ?

Floriane Mercier rapporte ce qu'elle a entendu et perçu lors des réunions en région qui ont permis l'état des lieux cité en début de table ronde.

Il y a énormément de ressource que chacun produit dans son coin et pas seulement qui sont mises en ligne sur le site des DAAC il y a toujours des dossiers pédagogiques et c'est très bien. Donc on est plutôt sur de la production horizontale que verticale, car chacun mixe ses ressources locales avec le programme et créé un objet singulier. Ce constat renforce effectivement l'idée d'un portail.

Julie Charrier précise que les portails existent : CND, Numeridanse mais que ce qui manque est l'espace contributif, d'échanges en ligne mais qui implique un travail de modération...

Agnès Bretel ajoute également qu'il faut prendre en compte le niveau de la ressource, sur une même œuvre, les textes produits par les auteurs ne sont pas à considérer de la même manière que les textes produits par des critiques ou des médiateurs....

Julie Charrier parle alors de l'importance d'éditorialiser ces ressources.

Maxime Fleuriot intervient pour rapprocher ce débat à celui qui a été entamé plus largement pour interroger la ressource, lors des précédentes tables rondes et la mission qui a été confiée au CND pour organiser les groupes de travail en région avec une restitution prévue en septembre 2015. Juste préciser que ces questions, ont été abordées avec le CND, le réseau des CCN, la Maison de la Danse et que en déplaçant les méthodologies qui commencent à se dessiner sur ce débat Art-danse, pouvoir sérier les questions.

Donc pour le choix des œuvres, élargir la concertation avec certaines personnes en présence, la question des droits en amont et de la ressource en aval, il pourrait y avoir une mise en partage de la ressource existante.

Il propose une interlocution entre Délégation et Inspection, autour de ces sujets.

Michèle Jeanne-Rose entend et entend avec plaisir. Elle reprecise l'importance des dossiers pédagogiques.

Elle accepte la rencontre pour faire un point, organiser une méthode mais, sur une réunion de ce type, mais il faudra que la DGESCO, la Direction de l'Enseignement Scolaire soit présente car l'Inspection Générale est une inspection essentiellement pédagogique. Le CND sait qu'une réflexion sur les ressources n'est pas envisagée sans eux.

Floriane Mercier ajoute que ces discussions sont l'occasion de reformuler la place faite aux partenaires au quotidien dans ce choix et ce dialogue sur les œuvres.

Fanny Delmas ajoute que certes il y a le chorégraphe mais aussi les personnes ressource capables de parler d'une œuvre, de la transmettre. Exemple le Boléro de Maurice Béjart, pour lequel, il n'existe quasiment pas de formateur ou artiste pour transmettre l'œuvre. Les élèves peuvent traverser l'œuvre par une pratique du regard mais pas forcément par une pratique chorégraphique. La question se posera certainement autour de l'œuvre de Nikolaïs.

Elle pose aussi la question de la chaîne de validation du côté de l'Education Nationale si on met en place une structure collaborative de proposition de contenus.

IV. MISE EN PRATIQUE DES PROGRAMMES DU COTE DES LYCEES

Michel Barreiros et Lucie Sertillange présentent en détail le cheminement entre la commande, le programme et la mise en œuvre au quotidien dans leur lycée de Rosny sous Bois.

LE PROGRAMME NATIONAL EN TERMINALE

La Danse entre continuités et ruptures

- La danse et les autres arts
- La danse et les techniques du corps
- La danse et les nouvelles technologies
- La danse, l'espace scénique et ses conventions

ŒUVRES POUR LES EPREUVES

La danse et ses réinventions

Le Sacre du printemps, de V. Nijinski sera l'oeuvre de référence. Le Sacre du printemps chorégraphié par Pina Bausch, ou celui de Maurice Béjart, illustrent un processus de réinvention.

La danse et les autres arts

May B, pièce chorégraphique de Maguy Marin créée en 1981.

La danse et les nouvelles technologies

L'oeuvre de référence sera Biped de Merce Cunningham créée le 23 avril

LES NOTIONS FONDAMENTALES

*Le corps en mouvement

- en tant que matière dansée
- en tant que paramètre de l'écriture chorégraphique
- en tant que support de l'interprétation: la présence, l'écoute, la nuance, le jeu, etc.

*Les procédés d'élaboration de l'œuvre

- synchroniques (création et exécution de l'œuvre)
- diachroniques(contexte de l'œuvre)

*Les modes de réception esthétique

- les modalités de l'observation
- les niveaux de l'analyse

CONSTRUCTION DU PARCOURS EN FONCTION DES OPPORTUNITES PROPOSEES SUR LE TERRITOIRE

Les Sacres :

-1 semaine de pratique autour de « Sacre#197 » de Dominique Brun avec l'assistante Clarisse Chanel.

-Concert « Orchestre Les Siècles » dirigé par F-X. Roth au FCBM

-« Sacre # 2 » de Dominique Brun au théâtre des Bergeries à Noisy-Le-Sec.

-Relectures : « Mon élue Noire - Sacre # 2 » d' Olivier Dubois au 104, « Sacre » de Julien Lestel à l'Espace Georges Simenon à Rosny.

May Be :

Programmé au 104 au Festival d'Automne. Atelier avec Adolfo Vargas. Intervention de Gérard Mayen sur cours théorique.

Le travail se fait avec deux institutions culturelles La Ferme du Buisson et les Rencontres Chorégraphiques.

Les ateliers de pratique chorégraphique sont regroupés par session de plusieurs jours en immersion dans un des lieux partenaires.

Leur enseignement tend à offrir aux élèves la possibilité de faire le lien entre les connaissances demandées par le programme et le parcours de chacun.

Le profil des enseignants est en général celui de passionnés, pour enseigner en art-danse, il faut recevoir un certificat complémentaire validé par l'Académie.

Le profil des élèves recherché est fait d'ouverture d'esprit, de curiosité, ils passent un entretien de motivation.

Le coefficient de 3 est le même pour l'écrit et pour la pratique.

Ils rappellent l'importance du rayonnement de ces options au sein de la vie de l'établissement et soulignent

le sous-effectif qui est un problème récurrent dans ces options

l'absence de manuel scolaire, de ressource

la sur-sollicitation des théâtres

la lourdeur des tâches administratives qu'ils ont à gérer en plus de leur enseignement

V. MISE EN PRATIQUE DES PROGRAMMES DU COTE DES STRUCTURES RELAIS

Pethso Vilaisarn confirme que l'idéal serait de pouvoir associer au programme :

- Des images
- Un dossier thématique
- Une liste d'intervenants possibles

Au CDC de Toulouse les interventions et conférences sont enregistrées et peuvent être consultées sur place comme une ressource.

Les effectifs ne cessent de diminuer et il devient très compliqué d'organiser des sorties en dehors des horaires scolaires.

On remarque que l'option danse sert de cheval de Troie pour permettre l'inscription dans le lycée d'excellence où elle est enseignée à Toulouse mais est ensuite abandonnée.

Il regrette l'action structurante que pouvait apporter Danse au cœur dont l'activité a cessé en 2011.

BILAN DE LA JOURNEE

PRESENTATION GENERALE

- Proposé sur le cycle terminal pour deux ans, et plus particulièrement sur la filière littéraire, l'enseignement Art-danse articule pratique chorégraphique et culture artistique, sans pour autant s'inscrire dans une logique de pré-professionnalisation.
- A ne pas confondre donc avec les TMD (les bacs technologiques Musique, danse)
- Il pourrait plutôt s'inscrire comme un aboutissement du parcours artistique à l'école en replaçant la danse au cœur de l'histoire des arts en proposant un enseignement équilibré entre pratique du regard et pratique corporelle.
- A la demande de la Ministre, dans une volonté de travailler la question des parcours d'EAC et de resituer les entités concernées par les classes artistiques, la DGCA a été missionnée en collaboration avec l'E.N pour constituer un groupe de travail permettant une remontée quantitative d'information, sur l'ensemble des options artistiques au lycée et donc sur les options Art-danse, qui ont permis d'avoir un état des lieux en cours de finalisation.

EN CHIFFRES

- L'enseignement Art-danse, touche une population réduite, c'est environ 2 000 élèves, dont près de 400 en terminale littéraire, les autres inscrits dans les séries scientifiques, économiques ou technologiques suivent un enseignement facultatif, et passent des épreuves de pratique chorégraphique et de culture artistique au baccalauréat.
- La danse représente à peu près 3% des options obligatoires et 1% des options facultatives. On voit très clairement que c'est la discipline minoritaire, sachant que la discipline majoritaire sont les arts plastiques devant le théâtre, puis le cinéma et la musique.
- Le montant moyen d'attribution de la DRAC toutes options confondues (danse+autres) est de 12000€ par an pour les options obligatoires et de 2500€ pour les options facultatives. Le montant total des financements DRAC est environ de 3,7 millions sur les options obligatoires et de 1 million sur les options facultatives. Ces montants ne sont pas négligeables et c'est pour cela que cet état des lieux tant quantitatif que qualitatif avait son importance.
- Le coefficient est le même pour l'écrit et pour la pratique, 3+3=6.

CONTENUS

- L'enseignement Arts-danse s'articule autour d'oeuvres : œuvres du patrimoine, œuvres de référence nationale et œuvres autour de ce qui est proposé en région et de thématiques

- A ce programme, doivent s'associer les ressources pour la pratique et la théorie (documentations multi-supports et intervenants).

PROFILS

- Ces options vivent grâce à l'implication remarquable des professeurs qui les portent.
- Le profil des enseignants est en général celui de passionnés, ce sont souvent des professeurs d'EPS ou de lettres. Pour enseigner en art-danse, il faut recevoir un certificat complémentaire validé par la DAAC.
- Le profil des élèves recherché est basé sur l'ouverture d'esprit, de curiosité, ils passent un entretien de motivation. La danse, qui n'a pas d'enseignement en collège, doit trouver son public pour l'enseignement Art-danse, les orientations sont très personnelles, le public très divers.
- Les profils des intervenants sont variés : il n'y a pas que des chorégraphes et des interprètes, il y a aussi des chercheurs, des conférenciers.
- L'organisation en triptyque est propre à la danse : lycée+théâtre+structure culturelle.

Pour contrer l'idée reçue que 5 millions dépensés pour si peu d'élèves posent question, on remarque que ces options sont capitales

- pour les élèves en décrochage. Le fait que ces enseignements proposent des expériences corporelles, permet aux élèves de dépasser certains problèmes liés à l'adolescence. Travailler autour de son propre corps et analyser le corps d'autrui permet de faire un travail sur soi, facilite le travail scolaire parce que l'on est mieux soi-même.
- Pour la vie culturelle et artistique des établissements et son rayonnement.

PROBLEMATIQUES RECURRENTES

EFFECTIFS

- Comment faire en sorte que cette option soit mieux connue et que les effectifs soient maintenus tout au long du cycle terminal ?
Il faut penser en logique de bassin de formation : un lycée avec plusieurs collèges qui les alimentent. On remarque donc que en amont ces propositions de sensibilisation à la chorégraphie au collège ne sont pas négligeables.
Ceci confirme l'importance des parcours d'éducation artistique et culturelle
- Ces options sont seulement accessibles via la filière L et en même temps ces options sont indispensables à cette filière qui serait autrement mise en danger.
- Depuis la réforme des lycées, le lien perdu entre les classes de seconde et de première, terminale on remarque de ce fait une perte de vivier issu de la seconde. En sachant qu'il y a quand même une partie des DRAC qui continuent à donner la même enveloppe pour les secondes où l'enseignement prend du coup des formes un peu hybrides.

FORMATION

- Les formations nationales pour les professeurs sont des lieux de dialogue très importants. Il y a cependant peu de moment de mixité, un manque de temps de rencontre et de réflexion offert entre les différents acteurs des options Art-danse. Il existe des formations nationales pour les enseignants mais c'est aujourd'hui la première fois que une institution comme le CND convoque les structures culturelles porteuses des options Art-danse et les enseignants. Ce temps de mixité n'existe pas. Les PREAC sont cependant de bons relais de formation et le réseau des PREAC danse (6 en France) est bien organisé et assez riche. Ces temps de formations permettent de relier des acteurs issus d'autres enseignements comme les médiateurs, des artistes.
- Le problème est principalement d'ordre financier, il faut prendre en charge les défraiements, les transports et l'accès à l'information autour de ces journées.
- Les professeurs des lycées sont écrasés par la lourdeur des tâches administratives qu'ils ont à gérer en plus de leur enseignement

CHOIX DES PROGRAMMES, RESSOURCES ASSOCIEES

CHOIX DE L'ŒUVRE

- Depuis deux ans l'inspection générale a renoué avec le CND et le Ministère de la Culture, ce qui auparavant ne se faisait pas. On est dans un mouvement qui est long qui est lourd et qu'il faut porter.
- Certains regrettent l'action structurante que pouvait apporter Danse au cœur dont l'activité a cessé en 2011.
- La question de la consultation des compagnies concernées par les œuvres choisies et de la ressource disponible pour transmettre leur œuvre, tant dans une pratique corporelle que du regard, reste le thème principal du débat.
- Le problème est le choix en amont des programmes des chorégraphes vivants Comment associer à ce choix le chorégraphe vivant ainsi que les personnes ressources formées (équipes pédagogiques, danseurs) ?
- Comment considérer le problème des droits en amont, de la ressource et de la transmission des œuvres en aval ?
- Problème également du choix de l'œuvre en regard tant du paysage chorégraphique contemporain que de l'histoire. La question du bien fondé de l'œuvre peut se poser artistiquement et pédagogiquement. Le rôle de l'Ecole est d'être sur les fondements, les origines pour ensuite permettre de comprendre l'actuel.

LA RESSOURCE, PRODUCTION ET EDITORIALISATION

- L'idéal serait de pouvoir associer au programme un corpus fait :
 - ✓ D'images
 - ✓ D'un dossier thématique
 - ✓ D'une liste d'intervenants possibles

- Question d'un espace où pourrait être réunie la ressource. Cet espace serait dématérialisé, en ligne et alimenté par de nouvelles pratiques de production, et une nouvelle articulation du réseau.

- Dans les réseaux habituels (type Canopé ...) il n'y a plus de ressources humaines détachées pour produire des dossiers pédagogiques. Aujourd'hui les choses se font plus à la marge, il y a énormément de ressource que chacun produit dans son coin donc on est plutôt sur de la production horizontale que verticale, car chacun mixe ses ressources locales avec le programme et crée un objet singulier.

- Dans le milieu culturel et artistique, beaucoup de personnes soit issues de compagnie, soit de la recherche en danse commencent à se constituer et peuvent nourrir de manière très précise l'enseignement. Alors comment créer l'articulation, est ce un problème de financement, comment faire que les choses se mettent en place ?

- Ce constat renforce l'idée de portail collaboratif. Cet espace serait alimenté par des enseignants ou des structures culturelles. Pourrait-il être hébergé par Eduscol ou par Numeridanse ?

- Si on met en place une structure collaborative de proposition de contenus, se pose alors la question de la chaîne de validation du côté de l'Education Nationale, de la modération et de l'éditorialisation des contenus et de la communication pour que cet espace soit connu

Ce débat a été entamé plus largement pour interroger la ressource, lors des précédentes tables rondes.

Ces questions, sont régulièrement abordées avec le CND, le réseau des CCN, la Maison de la Danse, les méthodologies qui commencent à se dessiner peuvent permettre de sérier les questions propres à la filière Art-danse afin de :

- Elargir la concertation autour du choix des œuvres, reformuler la place faite aux partenaires
- Considérer la question des droits en amont et de la ressource en aval
- Réfléchir à une mise en partage de la ressource

Ces questions devraient être débattues prochainement lors d'une rencontre entre la Délégation, l'Inspection et la DGESCO.

Julie Charrier, mai 2015

LEXIQUE DES PRINCIPAUX OUTILS NUMERIQUES ET AUDIOVISUELS ACCOMPAGNANT L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE LA DANSE

Sites et liens internet

°Numeridanse.tv

www.numeridanse.tv

°A chaque danse ses histoires

<http://www.cnd.fr/professionnels/education-artistique/projets/?docId=219690>

°Le site de la médiathèque du CND

<http://mediatheque.cnd.fr/spip.php?page=themesTextes>

°L'espace Traces et réflexions du CND qui réunit les comptes rendus des 4 journées interprofessionnelles autour de la ressource audiovisuelle et numérique au service de l'action éducative et culturelle

<http://aset.cnd.fr/ressources/spip.php?article158>

°Le site du spectacle vivant de l'INA, 218 vidéos indexées sur une fresque historique des années 40 à aujourd'hui et proposées également sous forme de 10 parcours thématiques

<http://fresques.ina.fr/en-scenes/accueil>

°Le lien vers les programmes danse au lycée de l'éducation nationale

<http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html>

Le portail national des professionnels de l'éducation

<http://eduscol.education.fr>

°editiondanse.com

Site dédié aux livres et DVD de danse et d'une manière générale à l'édition en danse.

Vous trouverez sur ce site les nouveaux ouvrages et DVD, les lieux ressources, un agenda vous permettant de suivre l'actualité de l'édition en danse, le recensement des aides à l'écriture et à l'édition...

Ce site se nourrit et s'enrichit au fur et à mesure. C'est pourquoi vous pouvez aussi apporter vos contributions.

Coffrets DVD

°Les Mallettes pédagogiques 1, 2, 3,4

<http://www.cdctoulouse.com/1-25204-Mallettes-pedagogiques.php>

°Livre /DVD : La Partition chorégraphique, #1Le Croquis de parcours, #2 Transferts et tours

www.labkine.org

°Extérieurs danse

Plusieurs DVD thématiques dont un explorant la danse hors plateau

<http://www.horslesmurs.fr/-Decouvrir-la-rue-et-le-cirque-.html>

°Les cartes postales chorégraphiques

http://www.montalvo-hervieu.com/projets/cartes_postales_choregraphiques.html

°Le Tour du monde en 80 danses

DVD conçu par Charles Picq

Epuisé mais à disposition dans les médiathèques spécialisées

°Les Mallettes à danser

Outil conçu et réalisé par l'équipe du CCN de Belfort

<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=la-mallette-a-danser&prod=14057>

°D'une écriture à l'autre, le DVD conçu par Marcelle Bonjour autour des écritures musicales, chorégraphiques et textuelles

<http://www2.cndp.fr/Produits/DetailSimp.asp?ID=73138>

Et aussi les DVD monographiques

°Le Faune, un film

De Dominique Brun autour de sa création

<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=le-faune-un-film&prod=21082>

°Le Boléro de Ravel chorégraphié par Odile Duboc

<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=le-bolero-de-ravel-choregraphie-par-odile-duboc&prod=768817>

°Le fonds **Images de la culture** est un catalogue de films documentaires géré par le CNC. Il s'adresse aux organismes culturels, sociaux ou éducatifs, structures très variées comme des bibliothèques publiques, des CDI des établissements scolaires, des musées, des écoles d'art, des écoles d'architecture, des festivals, des associations, des établissements pénitentiaires... tous ceux qui mènent une action culturelle en contact direct avec le public.

Les films sont disponibles à la vente en format DVD, Blu Ray et en location pour le Béta SP. D'autres supports (clé USB, disques durs, envoi FTP) et formats (MPEG 4, .avi etc.) peuvent être proposés.

Ils sont destinés à des diffusions publiques et gratuites sur le territoire français (DOM-TOM inclus) et à la consultation sur place. Le prêt aux particuliers est possible par l'intermédiaire des médiathèques (mention sur les fiches films).

Images de la culture ne concerne pas directement les particuliers. Ceux-ci peuvent s'adresser aux médiathèques qui disposent de tout ou partie du fonds. Une carte de ces médiathèques est consultable dans la rubrique « lieux de consultation ».

Depuis ses origines en 1978, le fonds Images de la Culture, géré directement par le CNC depuis 1996, constitue un outil privilégié pour la diffusion de la culture audiovisuelle en France. Le catalogue totalise aujourd'hui plus de 2700 œuvres documentaires.

Il représente une grande partie du patrimoine audiovisuel de ces vingt dernières années en rassemblant les œuvres aidées ou acquises par les différentes

Directions du ministère de la Culture et de la Communication et de l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, via la commission CNC Images de la diversité). Le CNC complète ce catalogue par ses propres acquisitions en particulier par le biais du dispositif Regards sur le cinéma. Cette réunion d'experts contribue aux choix des documentaires acquis sur l'histoire du cinéma.

<http://prep-cncfr.seevia.com/idc/data/Cnc/index.htm> et sur Numeridanse.tv

A noter également la revue :

Repères, cahier de danse éditée par La Briqueterie / CDC du Val-de-Marne, semestriel de 32 pages, qui paraît mi-avril et mi-novembre.

Il met en valeur la pensée de la danse en s'attachant aux questions relatives au travail des danseurs, abordé sous différents angles : entretiens, textes d'artistes et de chercheurs, analyses d'œuvres et d'ateliers, études historiques ou sociologiques.

Repères, cahier de danse est une nouvelle forme de la revue *Adage*, éditée par la Biennale nationale de danse du Val-de-Marne, dont la publication s'était interrompue en 1995. La revue *Adage* était elle-même la « descendante » du bulletin de l'Académie municipale de danse de Vitry-sur-Seine, lancé par Michel Caserta dans les années 1970 lorsqu'il avait créé cette école : cette publication, adressée prioritairement aux élèves et à leurs parents, voulait leur permettre de comprendre les principes pédagogiques de cette école et faire le lien avec le spectacle chorégraphique.

<http://www.cairn.info/revue-reperes-cahier-de-danse-2013-1.htm>

LEXIQUE DES DIFFERENTES STRUCTURES ACCOMPAGNANT L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

LE RESEAU CANOPE

Réseau de création et d'accompagnement pédagogique, réuni les sites du CNDP et du SCEREN

<https://www.reseau-canope.fr/>

www.lesite.tv :

Un service proposé par le SCEREN CNDP et France Télévisions

lesite.tv propose aux enseignants, enseignants-documentalistes et élèves d'accéder à la demande à plus de 2500 séquences vidéos à télécharger, indexées aux points-clés du programme scolaire couvrant 20 disciplines et réparties selon 3 niveaux de scolarité.

On peut noter qu'il n'est proposé aucune vidéo sur la danse

PREAC Pole de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle

Observatoire, espace de réflexion et d'analyse des besoins, de recherche et d'évaluation, les pôles de ressources proposent des actions de documentation, d'édition et de formation au réseau de personnes ressources pour les arts et la culture.

Ci dessous l'adresse et les dossiers du PREAC Danse de Montpellier

<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/danse/preacdansemontpellier/index.html>

SCPCI Service de coordination des Politiques Culturelles et de l'Innovation

Encourage et de coordonne toutes les actions favorisant la rencontre des publics avec la culture et la création artistique notamment celles relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Ce service soutien entre autres les THEMAS de NUMERIDANSE

DREST Département de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et de la Technologie

Département du service du SCPCI au sein du Secrétariat Général du Ministère de la Culture et de la Communication

Entre autres missions, l'action du DREST contribue à un service public culturel numérique :

- 1 . il coordonne le plan national de numérisation du patrimoine et de la création : avec un appel à projets annuel, ce plan vise à accroître les contenus numériques culturels accessibles gratuitement sur internet et à favoriser de nouveaux usages numériques
http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f_01.htm;
2. il établit l'inventaire des collections numérisées en France : Patrimoine numérique, en synergie avec le catalogue européen Michael;

3. il met en œuvre l'appel à projets « Services numériques culturels innovants », dont l'objectif est de favoriser des expérimentations de nouveaux services culturels basés sur l'innovation technologique et l'innovation d'usage. Pour la danse, il vise à développer des objets numériques et interactifs, permettant de sensibiliser les publics de tous âges au corps, au mouvement, à la danse et ce de manière ludique et pédagogique Les projets soutenus sont présentés sur la plateforme Culture Labs <http://culturelabs.culture.fr> ;
4. Il participe à des projets européens sur le patrimoine culturel numérisé, ainsi qu'à l'association Michael Culture et à la fondation Europeana.

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/Le-DREST>

Fédération nationale Arts Vivants et Départements

Réseau d'échange et de réflexion, d'information et de formation, force d'analyse et de propositions auprès de l'ensemble des acteurs culturels, la fédération Arts Vivants et Départements décline ses objectifs autour de trois axes principaux :

- Valoriser les politiques et l'aménagement culturels des territoires départementaux
- Favoriser le dialogue avec les élus en charge de la culture, les services administratifs des départements et de l'Etat, les institutions et les organismes culturels
- Contribuer à la mise en œuvre d'une nouvelle étape de la décentralisation culturelle et au développement de partenariats innovants

Créée à l'initiative des associations départementales de développement du spectacle vivant (Addm, Addim, Adiam...), la fédération Arts vivants et Départements a été fondée en 2002, prenant la suite de l'Association Nationale des Délégués Départementaux à la Musique et à la Danse (ANDDMD). Elle a pour vocation d'accueillir tous les départements et tous les organismes départementaux qui partagent ses ambitions.

<http://www.arts-vivants-departements.fr>

ARCADI

Arcadi est financée par la Région Île-de-France et l'État (Drac Île-de-France), à l'origine de sa création en 2004. Des représentants de ces tutelles, de la Ville de Paris ainsi que des personnalités qualifiées du monde artistique et culturel siègent à son conseil d'administration.

Les missions d'Arcadi s'articulent autour de quatre actions :

- **Soutenir la création artistique**
- **Développer les possibles en matière de projets artistiques ou culturels**
- **Contribuer aux évolutions du secteur culturel**
- **Sensibiliser de nouveaux publics à l'offre culturelle :**
En particulier au moyen du dispositif Médiateur culturel dans les lycées et les universités, Arcadi favorise la mise en œuvre et le financement d'actions artistiques. Mise en place par la Région à la rentrée 2011 et coordonnée par

Arcadi, l'action des médiateurs culturels vise à faciliter l'accès des jeunes franciliens à la culture.

<http://www.mediateurcultureliledefrance.fr/>

Les médiateurs culturels

Les médiateurs culturels et médiatrices culturels ont pour principal objectif de favoriser les pratiques artistiques et culturelles des jeunes, en faisant connaître les dispositifs d'action culturelle portés par la Région, les autres collectivités et la puissance publique.

Missions

Ils ont pour missions de :

- Aider à formaliser, initier et accompagner des projets d'éducation artistique et culturelle portés par les élèves et / ou les enseignants
- Guider et soutenir les projets culturels initiés dans le cadre des instances de vie lycéenne/étudiante (conseil de vie lycéenne, foyer socio-éducatif, Maison des lycéens, maison des étudiants...)
- Créer et resserrer les liens avec les lieux culturels du territoire francilien

Afin de mener des actions pertinentes et complémentaires à l'existant, les médiateurs culturels sont formés sur les politiques culturelles, les dispositifs d'action culturelle, la sociologie des établissements scolaires, le rôle des différentes collectivités, le montage de projets artistiques et culturels, la recherche de financement. Les médiateurs culturels sont aussi les rédacteurs de ce site web. Nous avons choisi une ligne éditoriale ouverte qui reflète la singularité de chaque projet et de chaque médiateur.

Les 13 médiateurs culturels (1 pour 3 lycées) sont répartis sur les 8 départements de l'Île de France, ils accompagnent et initient des projets culturels dans le champ scolaire (à destination des enseignants) et dans la vie scolaire (à destination des élèves). Sur les 300 projets développés dans 32 lycées et 2 universités, une trentaine seulement porte sur la danse. On peut noter qu'il y a en Île de France 470 lycées dont 365 prioritaires.

| |
|--------------------------------|
| DANSE EN AMATEUR ET REPERTOIRE |
|--------------------------------|

<http://www.cnd.fr/professionnels/construire-son-projet/site.php?rub=2&ssRub=208&docId=213272>

| |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FONDS D'ENCOURAGEMENT AUX INITIATIVES ARTISTIQUES ET CULTURELLES DES AMATEURS EN SPECTACLE VIVANT ET ARTS PLASTIQUES |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

<http://www.fncta.fr/troupes/Appel2014.pdf>

Ce fonds est destiné à impulser, distinguer et valoriser chaque année une série de projets et d'initiatives qui témoignent de la diversité des cultures et des modes d'expression des amateurs à travers tous les langages musicaux, dramatiques, chorégraphiques, plastiques ou visuels.